



## Tournoi de l'Épiphanie Les 12 et 13 janvier 2019 à ARTHON

### Règlement particulier

- Le tournoi est en cours d'autorisation. Il se déroulera selon les règles définies par le « Règlement Général des Compétitions ».
- Tout participant doit être licencié auprès de la F.F.BAD. Tout joueur absent de la base officielle POONA à la date de son inscription ne sera pas inscrit.
- La compétition est ouverte à partir de la catégorie minimale.
- La compétition est pour les disciplines de simple, de double et de double mixte, et pour les classements de NC à R4
- La constitution des tableaux se fera au CPPH, à la date du 03 janvier 2019
- Les compétiteurs joueront sur le tableau de leur classement à la date du 03 janvier 2019
- Le juge arbitre de la compétition est FAUCHER Sébastien
- Le début de la compétition sera à 8H00.
- Le nombre de terrain dans la salle est de 7 dont 6 de double.
- Dans la mesure du possible, tous les matchs se joueront en poules pour la phase préliminaire, puis en élimination directe pour la phase finale.
- Les matchs se joueront en 2 sets gagnants de 21 points.
- Les joueurs peuvent s'inscrire sur deux tableaux, simple ou mixte le samedi et double le dimanche.

- Certains tableaux pourront être limités (maxi d'équipes atteints), regroupés (avec accord des participants) ou supprimés en cas d'inscrits insuffisants.
- Seules les inscriptions complètes (lisibles et **accompagnées du règlement** par chèque ou virement) seront traitées et prises en compte.
- La date d'inscription prise en compte sera la date d'envoi (cachet de la poste faisant foi).
- Les joueurs pourront s'inscrire sous X, mais sans l'assurance de se voir attribuer un partenaire.
- Les frais d'inscription s'élèvent à 12 euros pour un tableau et 18 euros pour deux tableaux.
- La date limite d'inscription est fixée au **vendredi 04 janvier 2019**. Le tirage au sort aura lieu le lundi 07 janvier 2019.
- En cas de forfait (à justifier dans les 5 jours qui suivent la compétition), tout joueur se doit de prévenir l'organisateur. Pour les disciplines du mixte et du double, le joueur inscrit restant devra faire part à l'organisateur de son choix de partenaire de remplacement (ou proposé par l'organisateur) ou de sa non-participation (forfait involontaire).
- En cas de forfait après la constitution des tableaux aucun remboursement ne sera effectué.
- Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage.
- Le comité d'organisation se donne le droit de modifier l'ordre des matches en accord avec le juge arbitre en cas de nécessité. L'échéancier diffusé ne reste qu'indicatif ; les joueurs devront être attentifs aux annonces de la table de marque et se tenir prêts.
- Les premiers joueurs seront convoqués à partir de 7H30. En cas de retard, les joueurs devront prévenir les organisateurs au plus tôt.
- A l'appel de leur match, les joueurs disposent de 3 mn pour l'échauffement et l'essai des volants avant de débiter leur rencontre.
- Tout joueur ou équipe non présent sur le terrain dans un délai de 5 mn après le lancement du match, risque une sanction prononcée par le juge-arbitre, quel que soit le stade de la compétition (avertissement, carton, joueur déclaré forfait...).
- Le temps de repos minimum entre deux matches est de 20 mn.
- Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de désaccord entre les joueurs, les volants officiels de cette compétition sont les RSL Grade 1.

- Tout volant touchant un obstacle dans la salle, est remis une fois au service et est faute en jeu.